



Réseau
Ecologie
Nature

MEMBRES :

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT
VELLAVE

AUREC ENVIRONNEMENT

AVENIR DES GORGES DE LA LOIRE

BIONHEUR EN HERBE

CENTRE VILLE ET NUISANCES

CITOYENS SOLIDAIRES

COLLECTIF COLIBRIS DES SUCS

COLLECTIF ECOCITOYEN BRIVADOIS

CPE POLIGNAC

EKOPOLE DE L'EMBLAVEZ

EMBLAMAP

E.R.E 43

ET POURQUOI PAS ?

FIT 43

HAUTE-LOIRE BIOLOGIQUE

JARDINS FRUITES

LABEL RUCHE

LE GOUT DU SAUVAGE

LES PIEDS A TERRE

MEYGALIMENTERRE

NATURE & PROGRES 43

OASIS DE LEOTOING CETANELLA

PLANTES SAUVAGES 43

PROTEGEONS TAILLARD

SAUVEGARDE ANCE DU NORD

SAUVEGARDE ENVIRONNEMENT

PARTENAIRES :

LPO

SOS Loire vivante

Terre de liens Auvergne

à Mmes/Mrs Les Maires du Puy-en-Velay, Aiguilhe, Chadrac, Brives-Charensac, Vals-près-Le Puy, Espaly, Polignac, Blavozy, St-Germain-Laprade, Coubon, Cussac-sur-Loire, ...

à Mr Le Président de la Cté d'Agglo du Puy

Aiguilhe, le 19 mai 2020

Lettre ouverte publiée sous huitaine avec les réponses reçues

Objet : déplacements post-confinement

Madame, Monsieur Le Maire,

La crise du Covid-19 et notre confinement soudain ont bouleversé nos vies et nos villes.

Durant le confinement, notre santé, à la fois individuelle et collective, s'est retrouvée désormais au centre de toutes les préoccupations. La majorité d'entre nous est restée à la maison autant que possible pour éviter la propagation de l'épidémie. Face à cette situation inédite, de nouvelles habitudes se sont créées et pourraient changer notre quotidien.

La ville, elle aussi, s'est transformée. Son air paraît plus respirable. Les voitures se sont effacées de l'espace urbain, les piétons et les enfants s'approprient les rues, tandis que les rares vélos circulent de plus en plus sur les grands axes. Le vélo (y compris VAE = vélo à assistance électrique) et la marche garantissent distanciation sociale et activité physique à l'heure du confinement et éviteront demain que les transports en commun soient saturés.

Pour répondre aux besoins de mobilité des personnes qui souhaitent éviter les transports en commun pour des raisons sanitaires, de nombreuses villes ont transformé temporairement des voies automobiles actuellement inutilisées en pistes cyclables. En effet, il est indispensable d'éviter le report modal des transports en commun vers la mobilité individuelle motorisée (« voiture solo »).

Convaincue que les mobilités actives sont un moyen de faire face à la crise sanitaire actuelle, mais aussi pour des questions de mobilité, de sécurité, d'économies, de climat et de vie sociale, les associations FNE 43, FIT-plateforme mobilité 43/vélo école et CVeN, vous proposent la mise en place des projets suivants :

1 - Réserver la voie de droite aux cyclistes et aux véhicules d'urgence, bus/navettes dans les rues à deux voies à sens unique. Cette demande s'applique aux rues, avenues et boulevards où il n'existe pas d'aménagements cyclables ou des aménagements cyclables non adaptés. ^[SEP] Elargir ou créer pistes et bandes cyclables sur les autres voies automobiles.

France Nature Environnement Haute-Loire - REN 43

Fédération départementale des associations de protection de la nature et de l'environnement
34 route de Roderie - 43 000 AIGUILHE - 07 83 67 92 10 - accueil43@fne-aura.org

www.fne-aura.org/haute-loire

2 - Fermer ou transformer certaines voies pour faciliter la circulation des piétons et cyclistes. Cela peut se faire à travers des « zones de rencontre », outil légal facile à déployer. Les rues, transformées en voies lentes, où seuls les riverains peuvent rouler doucement, sont réservées aux piétons, joggeurs, cyclistes, promeneurs.

3 - Installer du stationnement vélo devant les pharmacies, les boulangeries, les épicerie ainsi que des racks à vélos (définitifs ou temporaires) sur les places de stationnement voiture afin de libérer de l'espace sur les trottoirs pour les piétons.

Nous proposons également de co-construire cet avenir en accompagnant les élu.e.s et leurs agents lors de comités de pilotage et de suivi.

Dans l'attente de votre retour et avec nos meilleures salutations, nous restons à votre disposition pour toutes questions complémentaires.

P°/FNE 43 et associations adhérentes,
FIT-plateforme mobilité 43/vélo école,
Centre-Ville et Nuisances (CVeN)

Renaud DAUMAS
Président de FNE 43



Contacts :

FNE 43 : Jean-Jacques ORFEUVRE et Guy MIRAMAND

Courriels : jean-jacques-orfeuvre@orange.fr et guy.miramand.architecture@wanadoo.fr

FIT-plateforme mobilité 43/vélo école : Séverine VIGOUROUX

Courriel : veloecole43@fit-formation.net

Centre-Ville et Nuisance : Guy MIRAMAND

Pièce jointe : Note Technique pour la mise en place de pistes cyclables temporaires et d'autres mesures visant à développer l'usage du vélo (classique ou à assistance électrique-VAE) et de la marche à pied en vue du déconfinement.